

C.S.M.B OMNISPORT : SAISON 2018/2019

ACTIVITÉS	ENFANTS	ADULTES
BADMINTON	<i>Gymnase de La Marie (13013) Samedi : 14 h 00 à 18 h 00 / renseignements : gilaunafre@hotmail.fr ou broumeje@gmail.com</i>	
BATTO DO <i>(2 cours/semaine)</i>	<i>pas de cours enfants</i>	Lundi : 20 h 00 à 21 h 30 Mercredi : 20 h 30 à 22 h 00 Samedi : 9 h 30 à 11 h 00
COURSE A PIED	<i>Entraînement autonome</i>	
DANSES DE SALON <i>(1 cours/semaine)</i>	<i>pas de cours enfants</i>	PILATES : Lundi : 18 h 30 à 19 h 30 ou 19 h 30 à 20 h 30 ZUMBA / PILATES : Mercredi : 19 h 30 à 21 h 30
FITNESS <i>(2 cours/semaine)</i>	<i>pas de cours enfants</i>	Mardi : 18 h 00 à 19 h 45 Jeudi : 18 h 00 à 19 h 45
FOOTBALL	<i>renseigner auprès de la section pour les heures des différentes catégories. Permanences au siège du club : mardi et mercredi de 18 h 00 à 20 h 00</i>	
GYMNASTIQUE ARTISTIQUE FEMININE (GAF) <i>au gymnase de La Bombardière (avenue Ch. Kaddouz)</i>	à partir de 6 ans tous niveaux (débutants, loisirs, compétitrices) <i>(2 cours/semaine. Possibilité 1 cours, mercredi matin <u>uniquement</u>)</i> Lundi et Jeudi : 17 h 00 à 19 h 00 Mercredi : 10 h 00 à 12 h 00 compétitrices uniquement (selon directives des entraîneurs) Mercredi : 12 h 00 à 14 h 00	<i>pas de cours adultes</i>
HIP-HOP <i>(1 cours/semaine)</i>	de 5 ans à 7 ans, Mercredi : 13 h 30 à 14 h 30 de 8 ans à 12 ans, Mercredi : 14 h 30 à 16 h 00 13 ans et +, Mercredi : 16 h 00 à 17 h 30	<i>pas de cours adultes</i>
JUDO	de 4 à 5 ans (Baby) <i>(1 cours/semaine)</i> Mercredi : 17 h 00 à 18 h 00 <i>(2 cours/semaine)</i> de 6 à 8 ans, Mardi et Jeudi : 17 h 30 à 18 h 30 de 9 à 11 ans, Mardi et Jeudi : 18 h 30 à 19 h 30	12 ans et +, <i>(2 cours/semaine)</i> Mardi et Jeudi : 19 h 30 à 20 h 30
KARATÉ	<i>(1 cours par semaine)</i> de 6 à 8 ans, Mercredi : 14 h 00 à 15 h 00 de 9 à 12 ans, Mercredi : 15 h 00 à 16 h 00	<i>(2 cours par semaine)</i> Lundi : 18 h 30 à 20 h 00 Mardi et Jeudi : 10 h 00 à 12 h 00 Jeudi : 20 h 00 à 21 h 30
MODERN JAZZ <i>(1 cours/semaine)</i>	de 4 à 6 ans, Mercredi : 9 h 30 à 10 h 30 (Éveil) de 6 à 8 ans, Mercredi : 10 h 30 à 11 h 30 de 8 ans à 11 ans, Mercredi : 11 h 30 à 12 h 30	<i>pas de cours adultes</i> <i>se renseigner auprès de Corinne 06 12 15 83 98</i>
SELF DEFENSE (URBAN TRAINING)	<i>pas de cours enfants</i>	14 ans et +, Mercredi : 19 h 30 à 21 h 00
TAEKWONDO <i>(2 cours/semaine)</i>	<i>pas de cours enfants</i>	15 ans et + Mercredi et Vendredi : 19 h 00 à 21 h 00
TAKEDA BUDO <i>Renseignements au 06 12 83 00 58 (2 cours/semaine)</i>	de 6 à 14 ans <i>(1 ou 2 cours/semaine, au choix)</i> Lundi : 17 h 30 à 18 h 30 Vendredi : 17 h 00 à 18 h 30 Vendredi : 18 h 30 à 19 h 45 (spécial armes)	15 ans et + <i>(2 cours/sem, au choix)</i> Lundi : 18 h 30 à 20 h 00 Vendredi : 20 h 00 à 21 h 30 <i>spécial armes</i> Vendredi : 18 h 30 à 19 h 45
VIET TAÏ CHI <i>(1 cours/semaine)</i>	<i>pas de cours enfants</i>	16 ans et +, débutants, Mercredi : 17 h 00 à 18 h 30 confirmés, Mercredi : 18 h 30 à 19 h 30
VO CO TRUYEN	de 6 à 8 ans <i>(1 cours/semaine)</i> , Mercredi : 16 h 30 à 17 h 30 de 9 à 14 ans <i>(2 cours/semaine)</i> , Mardi et Jeudi : 17 h 30 à 19 h 00	15 ans et + <i>(2 cours/semaine)</i> Mardi et Jeudi : 19 h 00 à 21 h 00 Samedi : 10 h 30 à 12 h 00

1 Cours d'essai possible pour les nouveaux adhérents uniquement (certificat médical obligatoire).

L'inscription doit intervenir au cours suivant

Pour plus de précisions, contactez le secrétariat par mail : csmb.secretariat@orange.fr

C.S.M.B. Omnisports

353 avenue de Montolivet — 13012 Marseille — Tél./Fax : 04 91 06 47 69 — Bus N° 6 (arrêt : Montolivet Chabot)

Association à but non lucratif régie par la loi du 1^{er} juillet 1901. Agrément jeunesse & sports n° 13S44

PIÈCES À FOURNIR pour chaque activité pratiquée

Pour des raisons de responsabilité et d'assurance, tout dossier incomplet sera refusé.

- Fiche d'inscription avec règlement intérieur, datée et signée
à retirer au secrétariat ou à télécharger sur le site (pour les renouvellements d'activité(s) : s'adresser au secrétariat)
- 1 adresse mail pour recevoir les informations
(Spécial section Hip-hop : 3 enveloppes timbrées et libellées à votre adresse obligatoires)
- Certificat médical d'aptitude à la pratique des activités choisies
(1 par activité en cas de pratique multiple) (obligatoire dès le cours d'essai)
- 1 photo d'identité récente
- Photocopie de la carte d'identité ou passeport ou livret de famille *(page du pratiquant)*
- Versement de la cotisation dans sa totalité (voir les modalités ci-dessous)
(Carte Attitude 13 (collégiens) ; chèques vacances ANCV et Coupons-Sport ANCV acceptés)

COTISATION ANNUELLE

Pour une inscription déposée de septembre à décembre inclus. Au-delà, consulter les responsables administratifs.

Sections pratiquées au CLUB	PAIEMENT : pour 1 même activité et 1 seul adhérent	
	1 cours par semaine	2 cours par semaine
paiement en 1 fois	230 €	300 €
paiement en 2 fois	2 x 115	2 x 150
paiement en 3 fois	80 + 80 + 70	3 x 100

MERCI DE RESPECTER LES MONTANTS INDIQUÉS

Pour tous les autres cas : plusieurs membres ou activités multiples, se renseigner au secrétariat

Spécial section GAF	Les inscriptions sont prises au gymnase de la Bombardière, uniquement	
	1 cours par semaine (mercredi matin uniquement)	2 cours par semaine
	230 €	300 €
Paiement en plusieurs fois, voir modalité ci-dessus. Merci de respecter les montants indiqués.		
SECTION FOOT		
Se renseigner auprès des responsables de la section aux heures de permanences ou d'entraînements		
SECTION BADMINTON		
se renseigner auprès des responsables de la section (voir adresse mail)		

Les dossiers d'inscription sont à déposer, de préférence, aux heures des cours concernés.

Pour toute question d'ordre administratif, s'adresser aux responsables administratifs de la section choisie ou au secrétariat

Conditions générales pour le versement des cotisations :

- 1/ La cotisation est **annuelle**. Elle doit être réglée, dans sa totalité, de préférence par chèque(s) libellé(s) à l'ordre du « CSMB » et déposé (s) le jour même de l'inscription.
- 2/ Les montants indiqués ci-dessus sont à respecter.
- 3/ La cotisation est **individuelle**. Si plusieurs adhérents d'une même famille ou activités multiples : ne pas faire de chèque global.
(s'adresser éventuellement au secrétariat pour un ajustement des montants)
- 4/ L'encaissement du premier chèque intervient à la fin du mois de l'inscription.
- 5/ Les autres chèques seront déposés les mois suivants (fin de mois).
Pas d'encaissement par trimestre *(sauf cas particulier soumis au secrétariat)*
- 6/ à partir de Janvier, se renseigner, immédiatement après le cours d'essai, auprès du secrétariat (uniquement) pour le calcul de la cotisation et connaître le montant des chèques à verser à l'inscription.
- 7/ Toute demande particulière ou question sur le règlement des cotisations doit être déposée exclusivement auprès du secrétariat

Section culturelle, littéraire et artistique (LittérArts)

manifestations diverses autour de la culture littéraire et artistique (café des artistes, stages, sorties, conférences, etc.)

Site : csmb13.fr — www.facebook.com/omnisports.csmb - E.mail : csmb@wanadoo.fr